



Marie Meierhofer Institut für das Kind
Assoziiertes Institut der Universität Zürich



Chair for Private and
Comparative Law, UZH

BASS

Forum de la Commission fédérale pour les questions familiales du 1^{er} décembre 2022

Quand les parents n'habitent pas ensemble - parentalité et quotidien des enfants

Heidi Stutz (BASS), Heidi Simoni (Institut Marie Meierhofer pour l'enfant MMI)

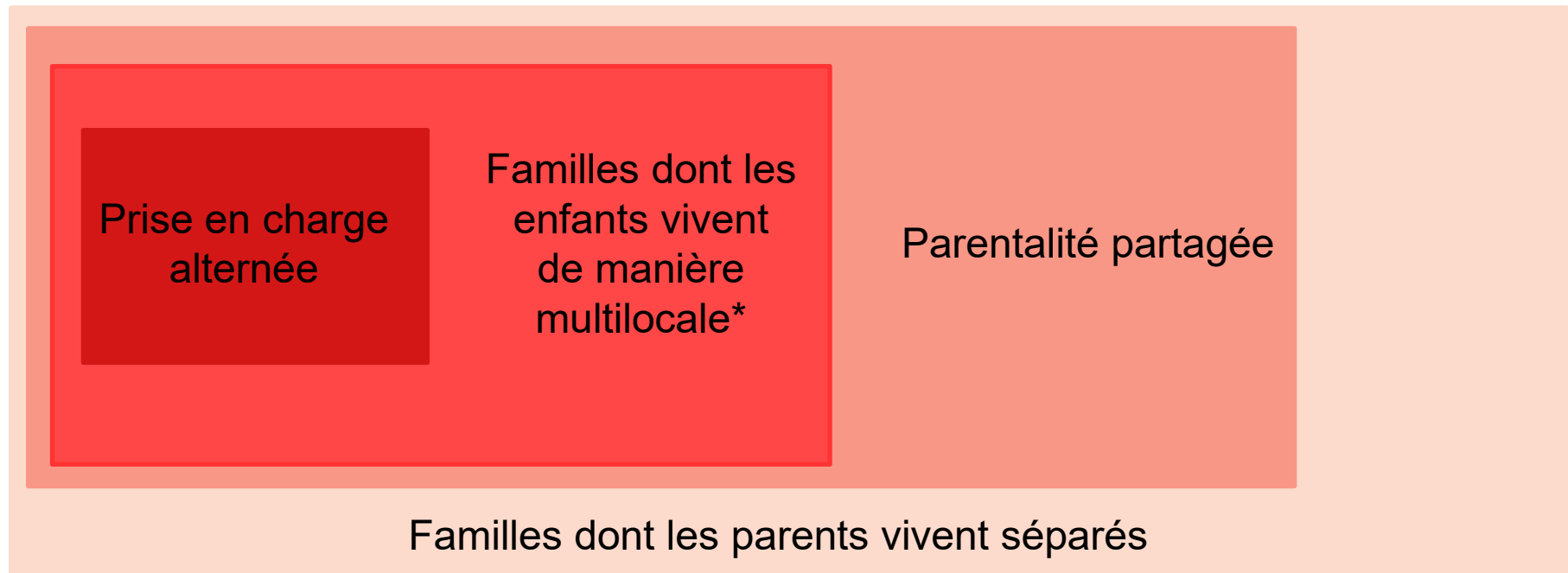
Sommaire

1. Objectifs et orientation de recherche
2. Méthodologie
3. Ménages familiaux et arrangements familiaux
4. Contacts et arrangements de prise en charge
5. Conclusions

Objets d'intérêt dans les situations concrètes

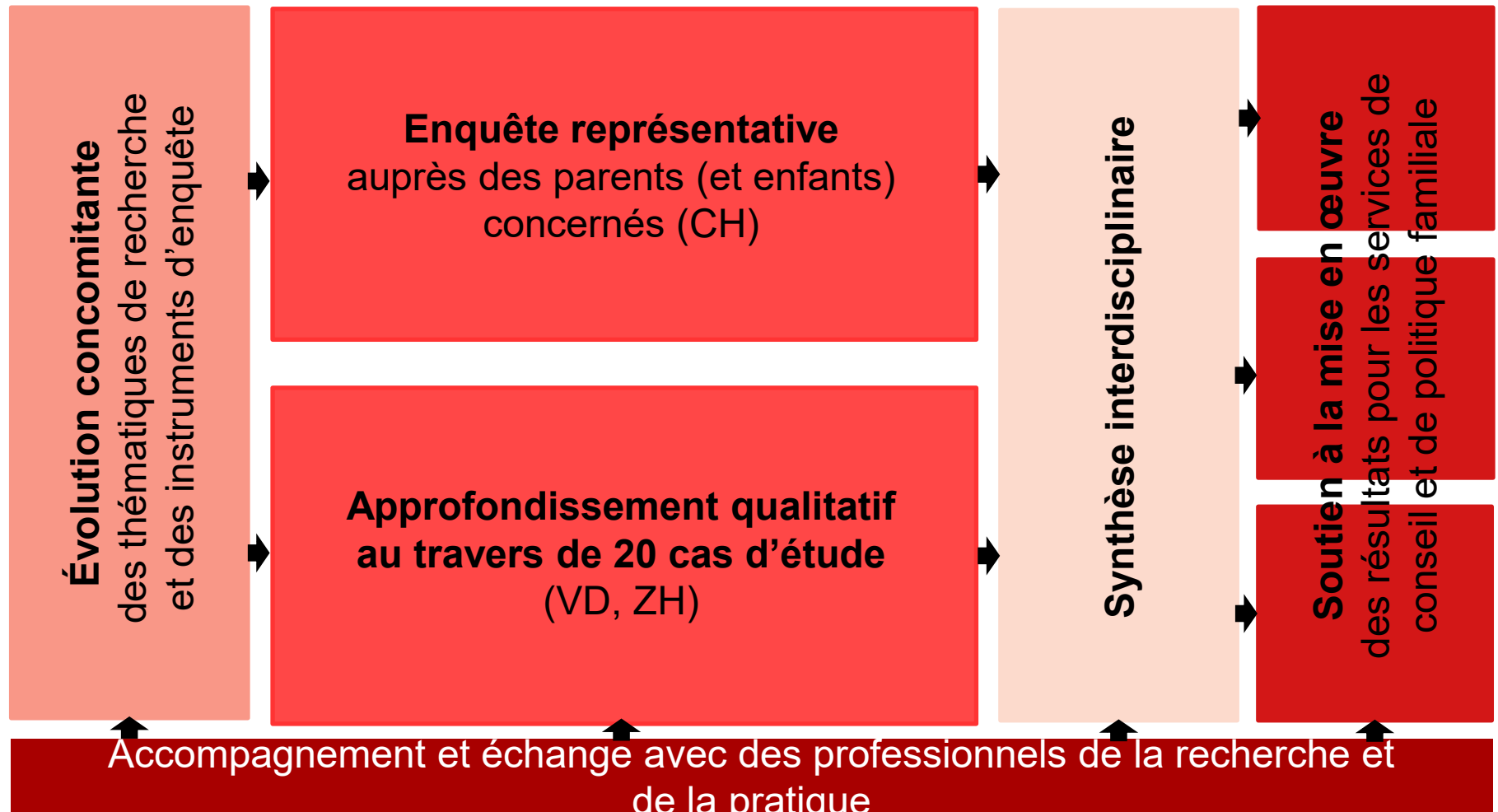
- Quelle est la fréquence des divers arrangements familiaux ?
- Comment les enfants et leur famille vivent-ils et s'organisent-ils ?
- Comment se sentent les personnes concernées et pourquoi ?
- Comment les arrangements évoluent-ils au fil du temps ?
- Qui les personnes concernées considèrent-elles comme leur famille ?
- Quel est le rôle des enfants dans la mise en place et la mise en œuvre des arrangements familiaux ?
- Quelle est l'influence des conditions-cadres et des stratégies de gestion sur le bien-être des membres de la famille ?

2.1 Concepts



*multilocal : quelques nuits et au moins un week-end sur deux chez l'autre parent

2.2 Procédure de triangulation interdisciplinaire



2.3 Questionnaire en ligne

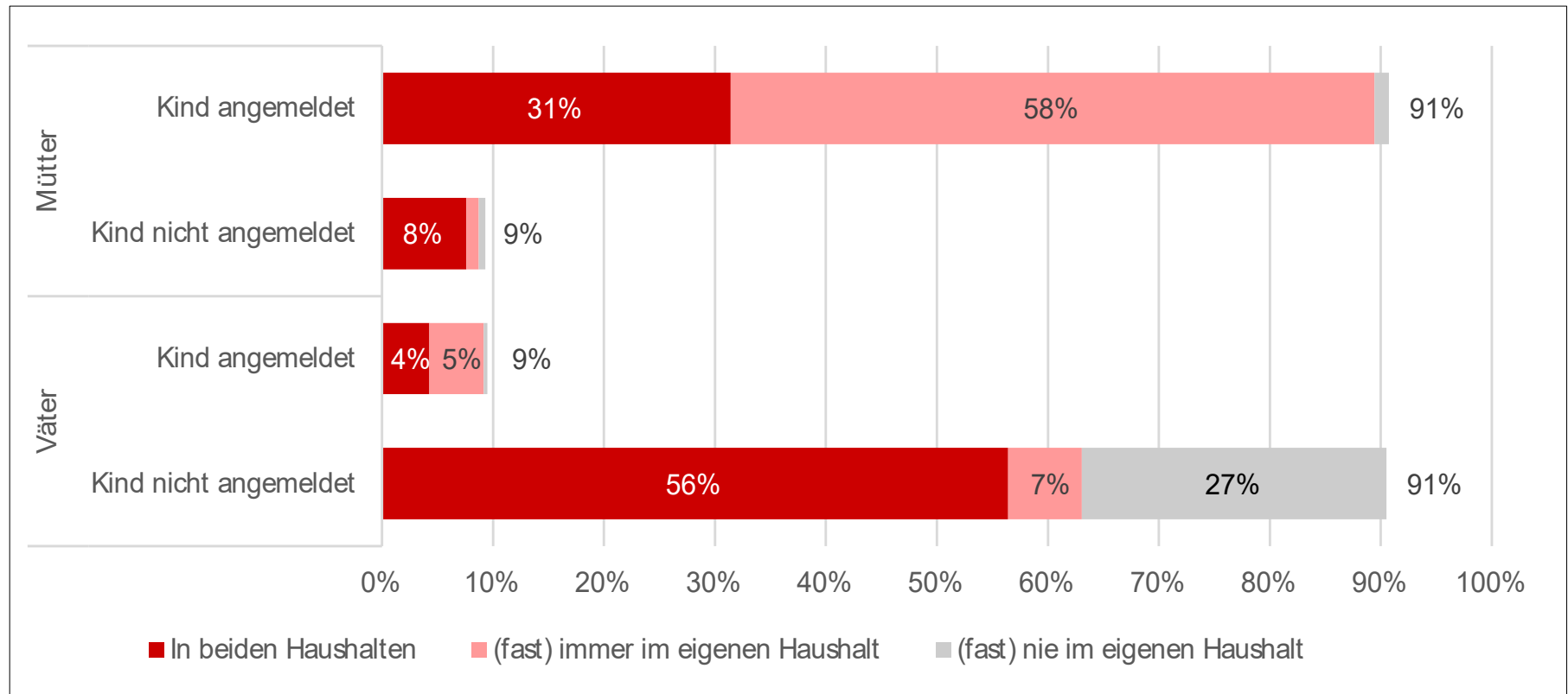
- **Liste des destinataires** : OFS → parents vivant séparés avec enfants communs de 1 à 17 ans
(les deux parents en ménage privé en Suisse ; enfants étrangers nés en Suisse)
- **Réponses exploitables** : 2868 parents, 1315 pères, 1553 mères (représentatif)
Questionnaires destinés aux enfants dès 12 ans, 244 réponses (non représentatif)
- **Quand** : mai-juin 2021
- **Langues** : dt, fr, it, en

3.1 Enfants dont les parents vivent séparés par âge, taux de résidence et contacts particuliers

	1-3-jährig	4-7-jährig	8-11-jährig	12-17-jährig	Total
Vater sieht Kind nie oder weniger als alle 3 Monate	5%	4%	4%	7%	5%
Vater sieht Kind nur tagsüber	38%	17%	15%	20%	19%
87-99% bei Mutter (1-13% bei Vater)	24%	25%	23%	24%	24%
66-86% bei Mutter (14-34% bei Vater)	15%	24%	27%	20%	23%
53-65% bei Mutter (35-47% bei Vater)	7%	11%	11%	8%	9%
48-52% bei jedem Elternteil	4%	9%	8%	7%	7%
53-65% bei Vater (35-47% bei Mutter)	1%	3%	3%	3%	3%
66-86% bei Vater (14-34% bei Mutter)	1%	1%	3%	1%	2%
87-99% bei Vater (1-13% bei Mutter)	2%	4%	5%	5%	5%
Mutter sieht Kind nur tagsüber	2%	1%	2%	4%	3%
Mutter sieht Kind nie oder weniger als alle 3 Monate	0%	0%	0%	1%	0%

Le pourcentage indiqué pour chaque parent renvoie au nombre de nuits que l'enfant passe normalement chez ce parent (sans les vacances).

3.2 Arrangements familiaux et domicile officiel



3.3 Facteurs d'influence sur les arrangements familiaux

- Autorité parentale
- Âge des enfants
- Région linguistique et grande région
- Niveau de formation des parents (opportunités de revenus)
- Nationalité des parents
- Prise en charge des enfants avant la séparation
- Temps de trajet entre les domiciles des parents

3.4 Quatre arrangements familiaux pour les enfants

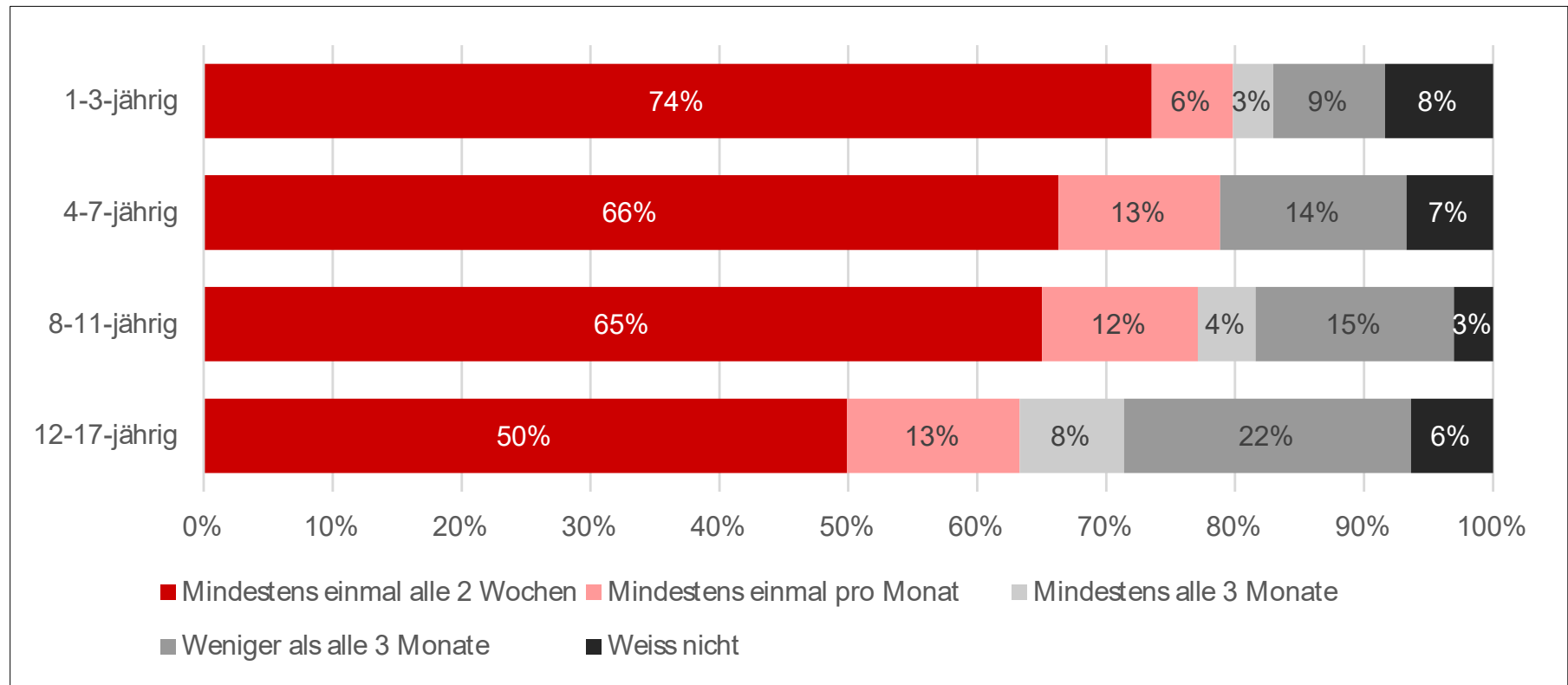
Multilocal

- Au moins un tiers des nuits chez chacun des deux parents
(garde alternée)
- Au moins deux tiers des nuits chez la mère
(au moins 1 nuit par semaine ou un week-end sur 2 chez le père)

(Presque) toujours dans le même ménage

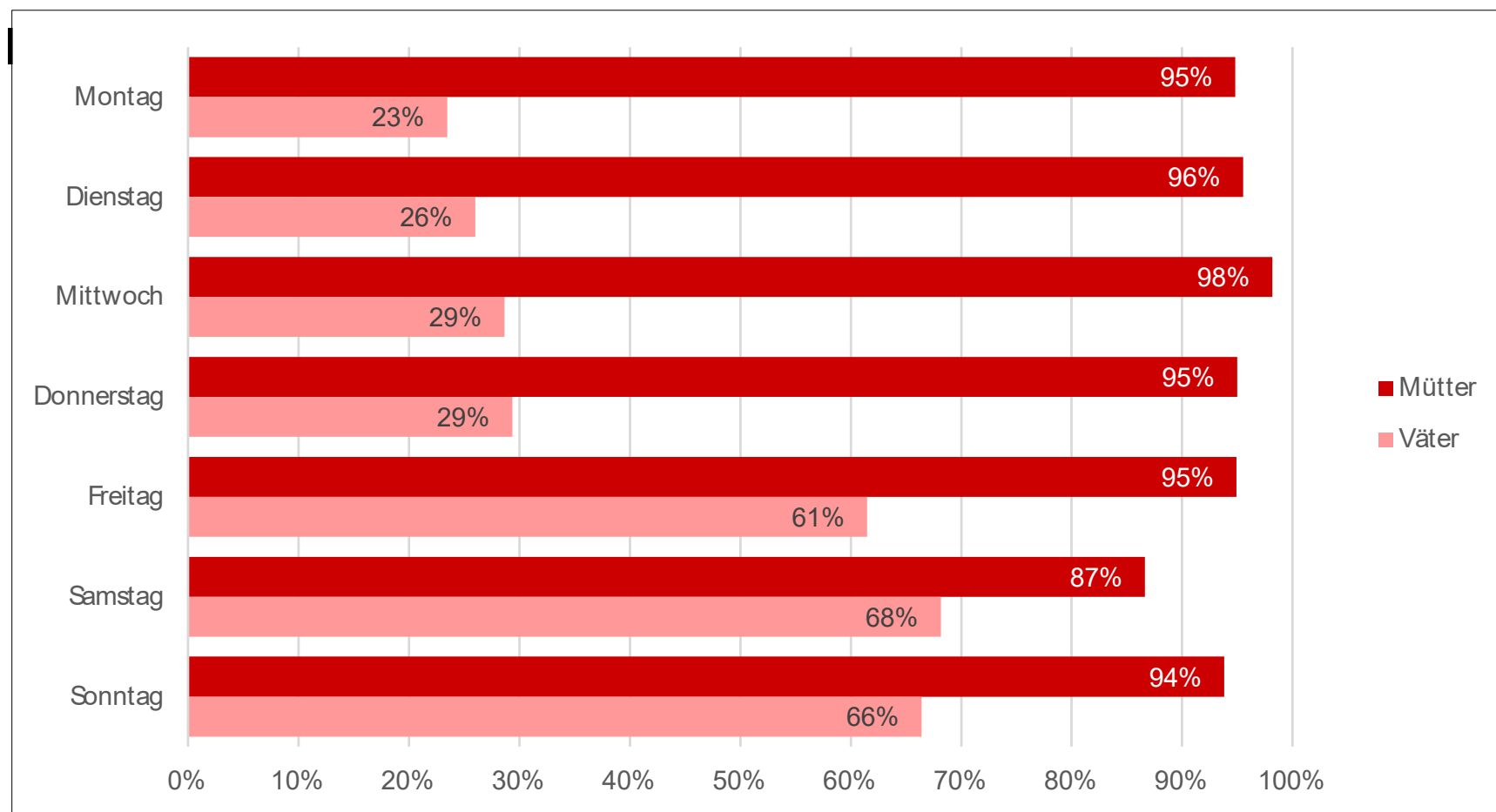
- **Beaucoup de contacts** avec l'autre parent
(rencontre en personne au moins toutes les 2 semaines)
- **Peu de contacts** avec l'autre parent
(rencontre en personne moins souvent que toutes les 2 semaines)

4.1 Fréquence des rencontres en personne avec l'autre parent

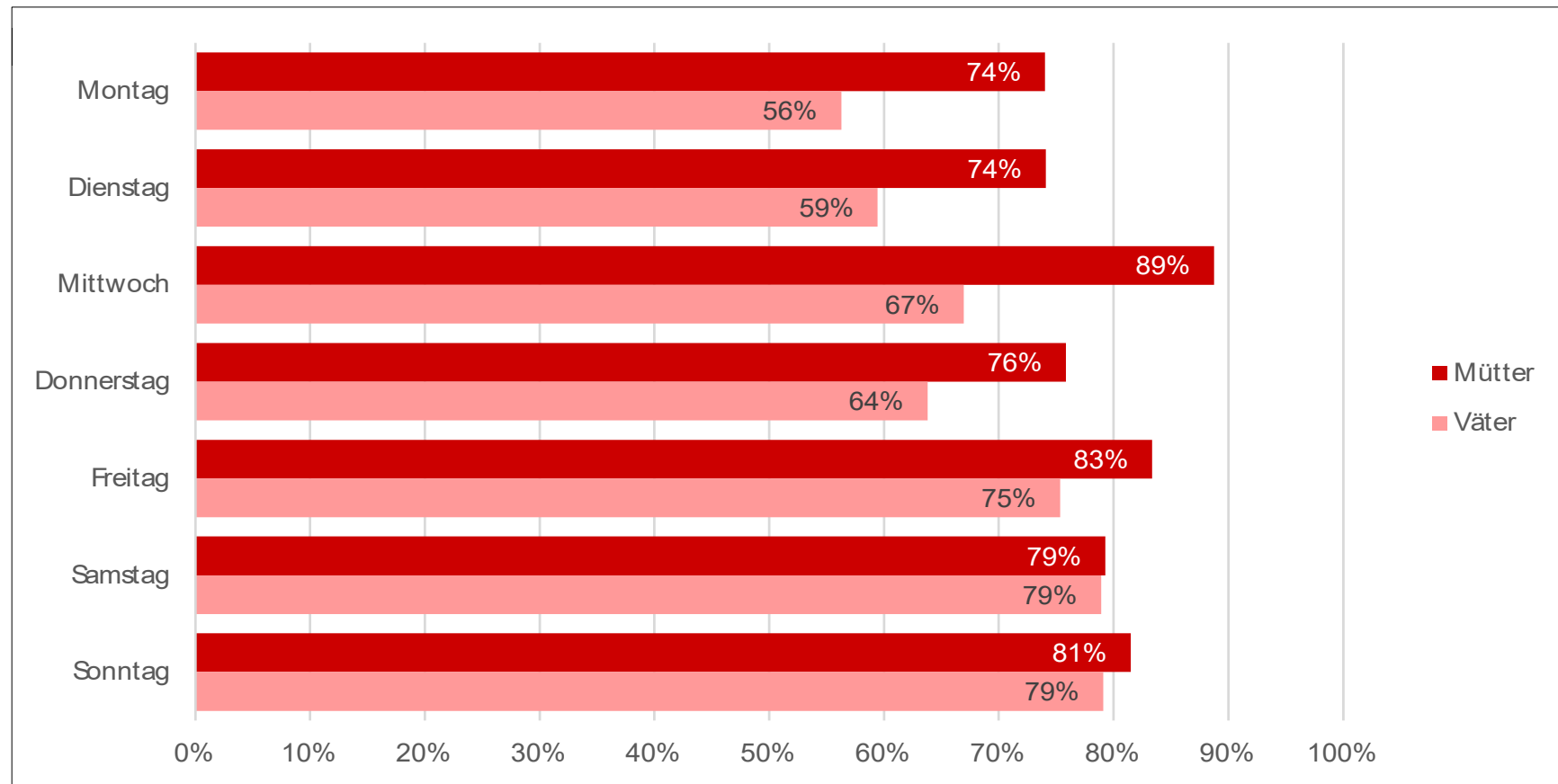


Lorsque l'enfant habite chez un parent ; indications de l'autre parent

4.2 Modèle de prise en charge si les enfants vivent chez les deux parents, dont 2/3 des nuits chez la mère



4.3 Modèle de prise en charge si les enfants vivent chez les deux parents avec 1/3 des nuits chez chaque parent



4.4 Modèle de prise en charge pendant les vacances (scolaires)

(arrangements familiaux multilocaux)

- 51 % des pères assument une durée plus longue
- 23 % des mères assument aussi une durée plus longue, seules
21 % des mères assument une durée plus courte
- Les deux parents compensent notamment l'absence de prise en charge scolaire et parascolaire

Résultats renvoyant au champ d'action I

A Les contacts sont souvent nombreux et les solutions, multiples : dualisme inadéquat de la garde alternée ou des règles de visites → *Mettre l'accent sur la responsabilité de la prise en charge par les deux parents*

B La gestion des conflits et la capacité à trouver des solutions dans l'intérêt de l'enfant sont primordiales : pour tous les arrangements familiaux, il y a une minorité de parents conflictuels. Différence majeure : capacité des parents à trouver des solutions malgré tout. → *Renforcer la recherche de solutions*

C Les enfants ont rarement leur mot à dire : seulement la moitié des parents ont consulté leurs enfants dès 8 ans et un quart de ceux d'enfants plus jeunes. Seul un enfant sur dix a été entendu par un professionnel, l'APEA ou le tribunal. → *Renforcer les droits de l'enfant à participer*

Résultats renvoyant au champ d'action II

D Dans la majorité des cas, de nouveaux partenaires sont présents :

le nombre d'enfants vivant chez les deux parents ne diminue pas lorsqu'il y a de nouveaux partenaires.

→ *Accorder plus d'attention au rôle des nouveaux partenaires*

E Le quotidien et les relations actives sont importants : le bien-être de l'enfant ne dépend pas du taux de prise en charge, pour autant qu'il soit en contact avec ses deux parents.

→ *Trouver des solutions au cas par cas qui correspondent aussi aux besoins des enfants*

Résultats renvoyant au champ d'action III

F Les pères sont plus insatisfaits : pourtant c'est la répartition de la prise en charge inégale avant la séparation qui perdure après celle-ci. Et les mères qui assumaient une plus grande prise en charge ont moins de chances de trouver un emploi. → *Négociation et facilitation de la répartition égalitaire et non liée au sexe des activités professionnelles et familiales, mais maintien des désavantages dû à l'ancienne répartition des tâches*

G Une conciliation difficile augmente la pression financière : l'inégalité de l'intégration professionnelle s'explique en grande partie par les difficultés de conciliation, des opportunités inégales de revenus et des frais de prise en charge élevés. → *Les parents séparés ont besoin de revenus plus élevés et donc de meilleures possibilités de concilier vie familiale et vie professionnelle*

Résultats renvoyant au champ d'action IV

H La pression financière restreint l'équilibre des arrangements d'hébergement et de prise en charge : la plupart des parents avec un revenu faible à moyen ne peuvent pas mettre en place un arrangement familial multilocal.

→ *Une grande pression financière nourrit potentiellement les conflits. Il appartient au monde politique de s'attaquer sérieusement aux problèmes financiers des parents séparés et de leurs enfants.*

I De mauvaises conditions-cadres compliquent la coparentalité : l'autorité parentale conjointe et la garde alternée sont en contradiction avec des règles unilatérales comme celle du domicile officiel des enfants.

→ *Il faut envisager de manière cohérente la possibilité de grandir dans deux ménages*



Merci de votre attention !

Enfants de parents séparés vivant régulièrement chez les deux parents

	Prozent- anteil	Anzahl in Grundgesamt- heit der Befragung	Plus in der Befragung nicht erfasste Kinder (Schätzung)
Regelmässig bei beiden Eltern inkl. Übernachtung (ohne Untergrenze)	72%	125'000	9'100
Selbstangabe «einen Teil der Tage und Nächte» / mindestens jedes 2. Wochenende oder 1 Nacht pro Woche (= multilokal lebend)	49%	85'000	6'300
Effektiv mind. 1 Nacht / Woche beim anderen Eltern- teil	43%	75'000	5'100